

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DES JARDINS DES TRANSPORTS TENUE LE MERCREDI 5 AVRIL 2023 PAR WEBCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR STEVE MICHEL**

### **Étaient présents au siège social de la Caisse d'où était diffusée l'assemblée :**

Les intervenants et personnes en soutien : Steve Michel, Bruno-Pierre Gauthier et Jason St-Hilaire au conseil d'administration, Marc Blair et Annie Gauthier, de la direction ainsi que Tatyana Ivanova, Julie Renaud et Chantal Paulet.

Au total, c'est soixante-quatorze (74) personnes qui ont assisté à l'assemblée en mode virtuel entre le moment de son ouverture le 5 avril 2023 et la fin de la période de votation le 9 avril 2023.

Les présences sont consignées dans le registre des présences conservé dans les locaux de la Caisse.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

### **1.1. Mot de bienvenue**

Le président de la Caisse, monsieur Steve Michel, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie pour leur présence à cette assemblée qui témoigne de l'intérêt porté à la Caisse. Il mentionne qu'il agira comme président d'assemblée. Il présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien.

### **1.2. Message du président du Mouvement Desjardins**

Une capsule vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, monsieur Guy Cormier, est présentée.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### **2.1. Règles pour participer à l'AGA**

Le président passe la parole à Jason St-Hilaire, secrétaire du conseil d'administration et secrétaire d'assemblée, qui explique le fonctionnement de cette assemblée ainsi que les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions de cette assemblée.

Il précise que seuls les membres de plein droit peuvent proposer ou appuyer une proposition ainsi que voter.

### **2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux (2) scrutateurs. Le président d'assemblée recommande de nommer Tatyana Ivanova et Julie Renaud afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation avant l'assemblée.

### **RÉSOLUTION #12**

Sur proposition de [retiré], appuyée par [retiré], il est résolu à l'unanimité de nommer Tatyana Ivanova et Julie Renaud *scrutatrices*.

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour**

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (Vote en différé)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Élection par acclamation
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Reconnaissance des années de service
7. Fin de la rencontre et remerciements
8. Publication des résultats et levée de l'assemblée

#### **RÉSOLUTION #13**

Sur proposition de [retiré], appuyée par [retiré], il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle soit adopté tel que lu.

### **2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2022**

Le président précise que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, il n'en sera pas fait la lecture ni le résumé.

#### **RÉSOLUTION #14**

Sur proposition de [retiré], appuyée par [retiré], il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 5 avril 2022.

### 3. Retour sur l'année 2022

#### 3.1. Rapport du conseil d'administration

Steve Michel présente d'abord les membres du conseil d'administration puis le rapport du conseil d'administration.

Il souligne notamment l'engagement de la Caisse envers ses membres. Il parle des solutions numériques innovantes déployées en 2022 ainsi que de la priorité de Desjardins de miser sur la jeunesse.

Il souligne également les efforts de la Caisse en lien avec le *Plan d'action climatique*.

Le président termine son message en remerciant les administrateurs, les gestionnaires, les employés ainsi que les 21 051 membres de la Caisse.

#### 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

#### 3.3. Rapport financier

Le président invite les membres à regarder une courte capsule vidéo qui présente les résultats financiers du Mouvement Desjardins pour l'année 2022, suivie par la capsule vidéo présentant la situation financière de la Caisse pour le dernier exercice.

Steve Michel invite les membres à lui faire part de leur question ou commentaires.

#### 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président souligne qu'en 2022, la Caisse a remis 47 161 \$ en dons et commandites et 29 861 \$ via le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Il précise que les sommes investies via le FADM ont été réparties de la façon suivante : 64 % au secteur *développement économique, emploi et partenariat*, 30 % au secteur *santé et saines habitudes de vie*, 4 % au secteur *éducation* et 2 % au secteur *engagement social et humanitaire*.

Il rappelle les priorités d'engagement qui ont été adoptées au *plan d'engagement et de proximité* ainsi que la *politique d'investissement* adoptés en 2021.

Le président décrit le partenariat de trois ans avec l'OBNL Réchaud-Bus et l'entreprise Micro-Habitat qui a permis de mettre en place un jardin urbain sur le toit du centre de services STM. Les récoltes ont servi et serviront à nourrir des enfants dans le besoin.

Il présente enfin le solde du FADM au 31 décembre 2022 qui était de 626 000 \$.

#### 4. Période de questions

Steve Michel invite les personnes assistant à l'assemblée à s'exprimer à l'aide de la boîte de dialogue. Ne recevant pas de questions ou commentaires, l'assemblée se poursuit.

#### 5. Propositions soumises au vote

##### 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

(Vote en différé)

Une capsule vidéo expliquant la ristourne est présentée.

Le directeur général, monsieur Marc Blair, présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents :

|   |              |
|---|--------------|
| Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres   | 5 521 k\$    |
| Affectation aux réserves plus-values et autres éléments     | 21 198 k\$   |
| Sommes nettes utilisées en provenance de la réserve du FADM | 24 k\$       |
| Ajustement net relatif aux ristournes (année précédente)    | 3 k\$        |
| Solde des excédents à répartir (au 31 décembre 2022)        | 26 746 k\$   |
| Affectation au FADM   | (57) k\$     |
| Affectation à la RRE  | (6 728) k\$  |
| Affectation à la réserve générale                           | (19 961) k\$ |
| Solde des excédents à répartir                              | 0            |

Il présente également la proposition de versement des ristournes :

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>Fonds d'aide au développement du milieu</b> | <b>57 000 \$</b>    |
| <b>Ristournes aux membres</b>                  | <b>1 643 468 \$</b> |

| Répartition des ristournes aux membres |         | Taux par 1000 \$ de volume |             |
|--|---------|----------------------------|-------------|
|  |         | Particuliers               | Entreprises |
| Comptes                                | 182 k\$ | 0,67 \$                    |             |
| Épargne et placement                   | 260 k\$ |                            |             |
| Fonds                                  | 101 k\$ |                            |             |
| Prêts et marges de crédit              | 543 k\$ |                            |             |

|  |         |  |
|--|---------|--|
| Ristourne assurances   | 234 k\$ | 23 \$/1000 \$ de prime                       |
| Ristourne carte de crédit  | 86 k\$  | 0,58 \$/1000 \$ d'achats nets                |
| Ristournes produits  | 225 k\$ | Montant de 50 \$                             |
| Ristourne services de placement et d'investissement en gestion de patrimoine | 13 k\$  | 23 \$/1000 \$ d'honoraires et de commissions |

Maintenant que la recommandation du conseil a été présentée, le président demande s'il y a un proposeur et un appuieur pour cette proposition.

### **Proposition de la RÉSOLUTION #15**

Je vous informe que [retiré], propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par [retiré].

Le président précise que cette proposition concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

## **5.2. Élection des membres du conseil d'administration**

### **5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection**

Le président, Steve Michel, étant en élection cette année, il précise que Bruno-Pierre Gauthier, vice-président du conseil d'administration, agira comme président d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

Le secrétaire, Jason St-Hilaire, n'étant pas en élection cette année, il agira comme secrétaire d'élection.

### **5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature**

Bruno-Pierre Gauthier présente, à titre de président du comité de mise en candidature, le rapport dudit comité.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*<sup>9</sup>, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023 via un affichage dans tous nos établissements et une diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre Page Facebook)

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration dont 3 postes pour le Groupe A et 2 postes pour le Groupe B. La durée du mandat de ces postes est de 3 ans.

La Caisse a reçu 2 candidatures pour le Groupe A et 2 candidatures pour le Groupe B, qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- 3 membres issus du Groupe A et 2 membres issus du Groupe B ;
- 4 femmes et 1 homme pour tendre vers la parité ;
- Des membres appartenant au groupe d'âge 50-64 ans ;
- Des personnes ayant des compétences en implication dans le milieu.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande.

Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

**Pour le groupe A :**

- Martin Gaudreau
- Steve Michel

**Pour le groupe B :**

- Bernard Beauregard
- Simon Roy

### 5.2.3. Élection par acclamation

La Caisse a reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler pour le Groupe A, et pour le Groupe B, un nombre égal de candidatures a été reçu.

Après vérification, ces membres sont éligibles aux postes. Le nombre de candidatures étant égal ou inférieur au nombre de postes à combler au conseil d'administration, le président d'élection déclare élus sans opposition les administrateurs suivants :

**Pour le Groupe A :**

- Martin Gaudreau
- Steve Michel

**Pour le Groupe B :**

- Bernard Beauregard
- Simon Roy

Le président d'élection précise que le conseil d'administration veillera à combler le poste vacant au groupe A après l'assemblée.

### 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président mentionne que les membres seront appelés à voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes) au courant des 4 prochains jours.

Il présente également les modalités entourant le vote en précisant que dès la fin de l'assemblée ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 9 avril 2022.

Il précise que les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement et que dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.

Il informe également les membres des modalités de poursuite de l'assemblée advenant un vote négatif sur les propositions.

## 6. Reconnaissance des années de service

Le président souligne les anniversaires d'années de service des employés suivants :

- Julien Bergeron, 5 ans ;
- Sonia Chabour, 5 ans ;
- Jamila Sbaoui, 10 ans ;
- Ioana Pirvu ; 15 ans ;
- Claudine Pié, 30 ans.

Il souligne également l'implication des administrateurs suivants :

- Marc Panneton, 10 ans ;
- Benoît Roy, 20 ans ;
- Micheline Renaud, 25 ans.

## **7. Fin de la rencontre et remerciements**

Le directeur général, Marc Blair, remercie les employés de la Caisse et le conseil d'administration.

Le président remercie d'abord Natalie Saucier, administratrice depuis 2 ans, dont le mandat se termine ce soir. Il remercie également les membres, les administrateurs, ainsi que les employés de la Caisse.

## **8. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard de la recommandation du conseil d'administration :

### **RÉSOLUTION #15**

Proposition sur la répartition des excédents annuels :

95,27 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée est officiellement levée le 12 avril 2023 à 11h22.

---

Steve Michel, président d'assemblée

---

Jason St-Hilaire, secrétaire d'assemblée